

Communiqué

Le 1^{er} avril 2015

Amélioration des accès au pont de Tancarville Point d'étape sur les travaux en cours

Accès Nord : modification des tracés des voiries et des règles de circulation, à partir de mi-avril et jusqu'à mi-septembre 2015 (phase 1).

A compter de la mi-avril 2015 et pour une durée de 5 mois, le chantier de l'accès nord entre dans une nouvelle phase qui comprend la **démolition de l'ouvrage d'art existant** permettant le passage du flux Bolbec-Paris.

Ceci nécessite donc la **création d'un giratoire provisoire** pour rétablir l'ensemble des échanges routiers. Un **nouveau régime de priorité** entre les flux est temporairement mis en place. Il est conseillé aux conducteurs d'adopter une conduite prudente sur cette zone. La phase suivante consistera à démolir la barrière de péage actuelle.



Travaux en sous face du pont

Les travaux prévus sous le pont de Tancarville débutent : ils concernent la mise en place d'une conduite d'eau potable et d'un système de collecte des eaux de ruissellement, mais également l'installation d'un système de défense incendie.

Accès Sud

Après 8 mois de travaux, les terrassements et les remblais sont partiellement terminés. La structure de la chaussée est en place et l'ouvrage de franchissement au sud est bétonné.

Au niveau de la future gare de péage, le gros œuvre du bâtiment d'exploitation est achevé. La grue est démontée pour faire place au second œuvre. La galerie technique reliant le bâtiment d'exploitation à la gare de péage est en cours d'installation et l'auvent est en préfabrication.

Les règles de priorité modifiées sont maintenues sur le giratoire existant afin de limiter l'incidence des restrictions sur le flux Paris-Le Havre.

Rappel de l'impact des travaux sur la voirie

Les restrictions de circulation sur une seule voie mises en place pour permettre la sécurisation du trafic et des zones de chantier ont été efficaces puisque l'on ne déplore ni bouchon supplémentaire, ni accident.

Pour plus d'information sur le projet, consultez le site dédié :

<http://www.pontsnormandietancarville.fr/ameliorations-des-aces-au-pont-de-tancarville.html>

Nous tenons à disposition des médias des photos et illustrations.

Contact presse : Marianne Dalloz T. 02 35 55 27 29 - mdalloz@seine-estuaire.cci.fr

La Chambre de commerce et d'industrie du Havre a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 7000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire de 29 communes.

Suivez-nous :  